



ASSOCIATION D'ORTHOPÉDIE DU QUÉBEC ET ASSOCIATION CANADIENNE D'ORTHOPÉDIE

DÉCLARATION CONJOINTE SUR LE PROJET DE LOI 2

Nous sommes profondément préoccupés par le projet de loi 2, tel qu'adopté par l'Assemblée nationale du Québec, qui nuira aux soins chirurgicaux des patients, portera atteinte au bien-être des cliniciens et affaiblira le système de santé de la province.

Principales préoccupations

- Le projet de loi transfère la responsabilité des défaillances du système aux cliniciens individuels au lieu de s'attaquer aux déficits de capacité, de main-d'œuvre, d'infrastructures et d'information du système.
- Les indicateurs gouvernementaux sont défectueux et incomplets; les références provenant des urgences, des soins primaires directs et des transferts urgents sont sous-comptes, produisant des estimations de volume trompeuses.
- Les cibles et sanctions imposées de l'extérieur érodent l'autonomie professionnelle et la capacité d'action des cliniciens et risquent de pousser des praticiens expérimentés hors du système.
- Punir les fournisseurs qui refusent de travailler dans des conditions coercitives est contre-productif et menace l'accès aux soins.
- Le refus de négocier ou d'accepter des amendements prive cliniciens et citoyennes d'une participation significative à l'élaboration des politiques publiques.
- Utiliser la politique de santé pour des gains politiques à court terme abuse de la confiance du public et compromet la gestion non partisane des soins.
- Créer un effet dissuasif sur la formation en orthopédie compromet le renouvellement de la relève et la pérennité des soins.

Notre position

- Nous appuyons les efforts visant à améliorer l'accès, la qualité et la reddition de comptes, mais pas par la coercition.
- Le gouvernement doit cesser immédiatement les mesures punitives liées à des cibles étroites, valider et réviser publiquement ses indicateurs avec la participation des cliniciens et permettre un audit indépendant des méthodes de comptage.
- Rouvrir les négociations avec les associations professionnelles représentatives et abroger le projet de loi 2.



- Assortir toute cible d'investissements crédibles et soutenus en personnel, en infrastructures et en formation.
- Protéger l'autonomie des cliniciens et les droits des fournisseurs qui choisissent de ne pas participer dans le contexte actuel.
- Préserver la formation en orthopédie en réaffirmant une planification durable de la main-d'œuvre et en veillant à ce que les décisions législatives reflètent les réalités de l'enseignement clinique et du recrutement.

Les chirurgiennes et chirurgiens orthopédistes ont le devoir solennel de fournir des soins de santé aux citoyennes du Québec; les politiques doivent respecter ce devoir en donnant la priorité au bien-être des patients, au jugement professionnel et aux conditions nécessaires à la prestation de soins sûrs, rapides et équitables. Nous appelons le gouvernement du Québec à collaborer avec les organismes professionnels et les partenaires du système de santé pour élaborer des solutions concertées et fondées sur des données probantes.

Renseignements médias

communications@canorth.org

aoq@fmsq.org

À propos de l'Association d'orthopédie du Québec

L'Association d'orthopédie du Québec (AOQ) est constituée en tant qu'association professionnelle en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels du Québec. Sa mission est de promouvoir le statut professionnel de ses membres, de soutenir leurs intérêts économiques et de favoriser le développement de la chirurgie orthopédique et de la traumatologie par des initiatives de formation médicale continue.

À propos de l'Association canadienne d'orthopédie

L'Association canadienne d'orthopédie est un organisme professionnel à but non lucratif représentant les chirurgiennes et chirurgiens orthopédistes à travers le Canada. Engagée envers l'excellence en santé musculosquelettique, l'ACO offre à ses membres de la formation médicale continue, un soutien à la recherche, des initiatives de défense des intérêts, du perfectionnement en leadership et des occasions de collaboration.